

Paris, le 12 janvier 2016

Résultat de l'option pour le paiement de l'acompte sur dividende au titre du deuxième trimestre 2015 en actions

2, place Jean Millier
Arche Nord Coupole/Regnault
92 400 Courbevoie France

Mike SANGSTER

Nicolas FUMEX
Patrick GUENKEL
Romain RICHEMONT

Tel. : + 44 (0)207 719 7962
Fax : + 44 (0)207 719 7959

Robert HAMMOND (U.S.)
Tel. : +1 713-483-5070
Fax : +1 713-483-5629

TOTAL S.A.
Capital : 6 096 470 692,50 €
542 051 180 R.C.S. Nanterre

total.com

Le Conseil d'administration de Total, réuni le 16 décembre 2015, a décidé la mise en distribution du deuxième acompte trimestriel au titre de l'exercice 2015 de 0,61 euro par action et a décidé de proposer, dans les conditions fixées par la quatrième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2015, l'option du paiement de cet acompte en actions nouvelles de la Société.

La période d'option était ouverte du 21 décembre 2015 au 6 janvier 2016 inclus. A la clôture de cette période, 38 % des droits ont été exercés en faveur du paiement du deuxième acompte trimestriel au titre de l'exercice 2015 en actions.

13 945 709 actions nouvelles seront émises, représentant 0,57 % du capital de la Société sur la base du capital existant à la date du 31 décembre 2015. Le prix d'émission des actions nouvelles émises en paiement de cet acompte a été fixé le 16 décembre 2015 à 39,77 euros.

Le règlement, la livraison des actions et leur admission sur Euronext Paris interviendront le 14 janvier 2016. Ces actions porteront jouissance immédiate et seront entièrement assimilées aux actions déjà admises.

Le solde du dividende global en numéraire à verser aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement du deuxième acompte trimestriel au titre de l'exercice 2015 en actions s'élève à 918 millions d'euros et sera payé à compter du 14 janvier 2016.

* * * * *

À propos de Total

Total est un groupe mondial et global de l'énergie, l'une des premières compagnies pétrolières et gazières internationales, n°2 mondial de l'énergie solaire avec SunPower. Ses 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus propre, plus efficace, plus innovante, et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, Total met tout en œuvre pour que ses activités soient accompagnées d'effets positifs dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux. total.com

Avertissement

Ce communiqué n'est produit qu'à titre informatif et ne constitue pas une offre d'achat de titres financiers. Ce communiqué ou tout autre document relatif au paiement du dividende en actions ne pourra être diffusé hors de France qu'en conformité avec les lois et réglementations applicables localement, et ne pourra constituer une offre de titres financiers dans les pays où une telle offre enfreindrait la législation applicable localement. L'option de recevoir le paiement du deuxième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2015 en actions n'est pas ouverte aux actionnaires résidant de tout pays pour lesquels une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités boursières locales ; les actionnaires résidant hors de France doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Les actionnaires doivent s'informer par eux-mêmes des conditions et conséquences relatives à une telle option et qui seraient susceptibles de s'appliquer en vertu de la loi locale. Lorsqu'ils décident d'opter ou non pour un versement du solde du dividende en actions, les actionnaires doivent prendre en considération les risques associés à un investissement en actions.